

Article

« Souhaits individuels et comportement du couple en matière de fécondité »

Juan A. Fernandez et Danielle Gauvreau

Cahiers québécois de démographie, vol. 8, n° 3, 1979, p. 77-98.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600799ar>

DOI: 10.7202/600799ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Juan A. FERNANDEZ et Danielle GAUVREAU*: SOUHAITS INDIVIDUELS ET COMPOR-
TEMENT DU COUPLE EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ

(Communication présentée au 47^e congrès de l'ACFAS,
section de démographie, mai 1979)

RÉSUMÉ

Dans un couple, l'homme et la femme ne souhaitent pas nécessairement le même nombre d'enfants et l'idée de chacun en cette matière s'avère importante pour la détermination du nombre qu'ils finiront par avoir.

Les données de l'enquête de fécondité menée au Québec en 1971 permettent de mesurer l'accord des conjoints sur cette question à divers moments. Elles montrent qu'on ne peut, sans risque d'erreur, prendre la femme comme unique répondante dans les enquêtes de ce genre.

Le degré de concordance des époux est déterminé, entre autres, par les règles du choix du conjoint. La construction d'un indice de proximité fait apparaître une corrélation positive entre la concordance des conjoints en matière de fécondité et le degré d'homogamie des couples.

* Département de démographie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. A,
Montréal, Québec H3J 3J7

**SOUHAITS INDIVIDUELS ET
COMPORTEMENT DU COUPLE
EN MATIÈRE DE FÉCONDITÉ**

Par Juan A. FERNANDEZ et Danielle GAUVREAU*

Communication présentée au 47^e congrès de l'ACFAS,
section de démographie, mai 1979

Introduction**

La famille est l'unité essentielle au sein de laquelle s'effectue la reproduction: elle devrait donc constituer l'unité privilégiée d'observation et d'étude pour toute analyse de la fécondité. S'appuyant

* Département de démographie, Université de Montréal, C.P. 6128, Succ. A, Montréal, Québec H3J 3J7

** Ce travail a pu être effectué grâce à une subvention de recherche accordée par l'Université de Montréal (Fonds de l'Alma Mater, 1978-79). Les données sur lesquelles il se fonde proviennent d'une enquête subventionnée par le ministère des Affaires sociales du gouvernement du Québec qui a lui-même reçu les fonds du programme de subvention en bien-être du ministère de la Santé nationale et du Bien-être du gouvernement du Canada.

sur cette prémisse, notre travail vise à replacer la question de la décision en matière de nombre d'enfants dans le cadre plus global d'un processus dynamique qui se déroule de l'adolescence à la constitution définitive de la descendance, en passant par la formation des couples et l'interaction entre les conjoints.

Un premier objectif est de montrer que, contrairement à la pratique courante, les enquêtes de fécondité ne devraient pas s'adresser uniquement aux femmes en négligeant l'opinion des maris. Pour cela nous passons en revue les diverses raisons qui pourraient justifier ce choix unique en montrant qu'elles ne sont pas fondées.

Les désaccords sur la taille de la famille souhaitée résultent d'une part de l'écart entre les idées des hommes et celles des femmes, idées qui existent déjà avant le mariage, et d'autre part de la façon dont les couples se forment. Ce dernier point qui pose le problème du déterminisme dans le choix du conjoint, conduit à vérifier l'existence d'une corrélation entre la concordance en matière de nombre d'enfants souhaités et la proximité socio-culturelle des époux.

A. Le choix de la femme comme unique répondante aux enquêtes de fécondité

Si la fécondité était un fait subi, déterminé uniquement par des contraintes biologiques ou sociales situées en dehors de la famille, il suffirait d'interroger les femmes, qui ont sans doute une meilleure connaissance du sujet que leur mari, pour connaître les projets du couple en matière de fécondité. Il n'en va plus de même lorsque la fécondité est dirigée, c'est-à-dire planifiée (selon des modalités et avec des résultats plus ou moins rigoureux) au sein du couple. C'est pourtant à la femme uniquement que s'adressent la majorité, la totalité presque, des enquêtes récentes. La première raison qui pourrait justifier cette pratique serait que, dans chaque famille, les deux conjoints soient parfaitement d'accord sur ce qui touche à leur fécondité. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait alors admettre que la femme est seule à décider. Nous

montrerons aisément que ni l'une ni l'autre de ces hypothèses ne se vérifient dans la réalité. On peut tout de même, une fois admise la possibilité de divergences dans le couple, choisir de n'interroger que les femmes, auxquelles seront posées des questions sur les caractéristiques et les opinions de leur mari. On admet implicitement par ce choix que les femmes répondent correctement pour leur mari. Nous verrons qu'il n'en est rien.

1. La concordance des réponses chez les conjoints

L'enquête de fécondité menée en 1971 au Québec sous la direction de Jacques Henripin est une des rares enquêtes qui, grâce à un questionnaire rempli par les maris d'un sous-échantillon de femmes, permette de faire un peu de lumière sur ces questions.

Dans son mémoire de maîtrise, Antonio Bisson (1975) a traité le problème de la concordance des réponses des conjoints aux diverses questions qui leur étaient soumises. Il montre que celle-ci est loin d'être parfaite. Pour les questions portant exclusivement sur des faits (caractéristiques du ménage) la concordance est forte (Bisson, 1975: 17-54) et le recours à la femme comme unique répondante semble se justifier malgré un pourcentage élevé d'erreurs qui ne sont pas toutes imputables à une réponse erronée de l'épouse. Ainsi chez 7% des couples, l'année de mariage donnée par chacun des conjoints est différente et 7% encore déclarent un nombre d'enfants nés vivants différent. Certaines variables de fait sont cependant beaucoup moins faciles à saisir: pour le revenu familial par exemple, il y a 43% de réponses divergentes (après regroupement, ce pourcentage tombe cependant à 18,5%).

Les questions de comportement, qui font référence à un vécu commun, entraînent un plus grand nombre de réponses divergentes. Par exemple, chez 16% des couples, les époux ne s'accordent pas sur l'existence d'un dialogue entre eux à propos du nombre d'enfants désiré et 24% divergent sur le moment où la discussion à ce sujet a été amorcée. Fina-

lement, l'auteur met en relief les grandes divergences qui peuvent exister entre mari et femme concernant les opinions au sujet de la constitution de leur descendance (Bisson, 1975: 57-87) et les attitudes face aux facteurs extérieurs qui peuvent les conditionner (Bisson, 1975: 99-137).

Pour ce qui est des souhaits exprimés (question d'opinion), le désaccord est important: les conjoints n'étaient pas d'accord sur le nombre souhaité au moment de leur mariage chez 51% des couples et ils ne l'étaient pas au moment de l'enquête chez 45% des couples. On trouve des ordres de grandeur similaires quelle que soit la variable (nombre souhaité, nombre attendu, nombre idéal, etc.).

Ces résultats, tirés de l'enquête du Québec, sont largement confirmés par quelques enquêtes d'autres pays qui ont inclus les deux conjoints (Hill, Stycos et Back: 1959; Yaukey, Roberts et Griffiths: 1965; Knodel et Prachuabrnoh: 1976; Coombs et Fernandez: 1978). Ils montrent que l'on ne peut pas poser à priori l'accord parfait entre les époux pour négliger d'interroger les maris.

On le peut d'autant moins qu'en cas de désaccord, l'opinion de la femme ne l'emporte pas nécessairement. Udry et Hofferth (1976) concluent leur étude sur la prévision de l'efficacité de la contraception en notant que "les motivations du mari paraissent tout aussi importantes que celles de la femme pour comprendre le comportement contraceptif". L'un d'entre nous a montré dans un travail précédent, effectué à partir des données de l'enquête du Québec (Fernandez, 1976), que les femmes sont amenées à modifier leurs souhaits au contact de leur mari dans un processus qui tend à harmoniser les souhaits individuels pour aboutir à des projets ou des comportements assumés en commun.

Rien ne justifie donc que l'on s'attache uniquement aux opinions des femmes en négligeant celles de leur mari: elles ne coïncident pas nécessairement et les deux influent vraisemblablement sur le résultat

final.

2. La capacité de la femme à répondre pour son mari

Une troisième raison a été invoquée pour justifier de s'en tenir aux femmes: elles pourraient fournir les caractéristiques et les opinions de leur mari et permettre ainsi de faire l'économie d'un questionnaire séparé. Il faut alors se demander si les réponses obtenues de cette façon correspondent bien à la réalité visée. Cette question a été abordée par plusieurs auteurs (Yaukey, Griffiths et Roberts, 1967; Jaco et Shepard, 1975) et en particulier par Hill, Stycos et Back (1959) qui ont introduit la notion d'empathie, définie comme "la mesure dans laquelle l'un des époux perçoit correctement les idées et les attitudes de son conjoint" (1959: 152). Dans l'enquête de Porto-Rico qu'ils ont analysée, le pourcentage d'empathie était de 53% chez les femmes (près de 60% chez les hommes) pour la taille désirée de la famille et de 40% seulement (chez les femmes et chez les hommes) pour les attitudes face au contrôle des naissances.

Pour ce qui est des souhaits exprimés, l'enquête du Québec montre que 55% des femmes perçoivent correctement les souhaits de leur conjoint. Les erreurs sont ici de deux types. La première consiste à attribuer au mari son propre souhait (erreur type "projection"): elle semble être fréquente puisque 70% des femmes déclarent le même souhait pour elles et pour leur mari. Cela signifie qu'en s'en tenant aux seules réponses des femmes, on surestime très largement l'accord sur ce point, qui est en réalité de 55%. L'autre type d'erreur consiste à répondre par un "stéréotype", piège que les sociologues connaissent bien.

Ainsi les femmes ne fournissent pas toujours (loin de là) de bonnes réponses concernant les souhaits de leur mari. L'erreur à laquelle on s'expose est même sous-estimée par les chiffres que l'on vient de voir: les 55% de perceptions correctes peuvent en partie correspondre à des projections par des femmes dont le mari souhaitait le même nombre

d'enfants qu'elles, sans que la coïncidence résulte d'une communication entre les deux. De ce fait, plus les conjoints sont différents, plus l'erreur risque d'être forte. On remarque en effet aux tableaux 1 et 2 que le pourcentage de bonnes réponses est nettement moins élevé chez les couples en désaccord (26%) que chez ceux qui souhaitent le même nombre d'enfants (80%). On peut certes attribuer en partie cette différence à l'existence d'une meilleure communication entre époux lorsqu'ils sont d'accord sur les souhaits. Il n'en reste pas moins que la méthode que nous discutons est d'autant plus mauvaise que le désaccord entre époux est important et donc inapte à permettre justement la mesure de celui-ci.

La femme n'est pas seule à décider du nombre d'enfants que le couple choisit d'avoir ni du rythme de leur venue. Ignorer cela dans les faits, c'est s'empêcher de comprendre correctement les mécanismes de la formation des souhaits et de leur évolution ainsi que leur incidence sur la descendance effective.

B. Les souhaits comparés des hommes et des femmes

Puisqu'il est nécessaire de prendre en compte les souhaits de chacun des conjoints, il convient de poser le problème à sa source et de voir comment apparaissent et comment évoluent les souhaits individuels au sein des couples.

1. La formation des souhaits individuels

Les principaux résultats d'enquêtes menées auprès de jeunes démontrent que ceux-ci sont très tôt sensibilisés à la question de leur comportement procréateur futur. Une enquête réalisée en Georgie et en Floride en 1968 auprès de jeunes de 11 à 17 ans montre que 3 garçons sur 4 et 9 filles sur 10 s'étaient déjà posé la question du nombre d'enfants qu'ils souhaitaient (Gustavus, 1973). Ce pourcentage augmente évidemment avec l'âge des répondants et apparaît un peu supérieur chez les filles.

Tableau 1

Réponses fournies par les femmes concernant les souhaits de leur mari selon la qualité et la nature de la réponse, chez les couples concordants*

Qualité de la réponse fournie par la femme pour son mari	Nature de la réponse donnée par la femme	La femme répond pour son mari comme pour elle	La femme répond différemment pour son mari et pour elle	Total	
				N	%
Bonne		107	-	107	80%
Mauvaise		-	27	27	20%
Total		107	27	134	100%

Source: Données d'enquête, Québec 1971.

* Couples concordants: ceux qui souhaitent le même nombre d'enfants.

Tableau 2

Réponses fournies par les femmes concernant les souhaits de leur mari selon la qualité et la nature de la réponse, chez les couples discordants*

Qualité de la réponse fournie par la femme pour son mari \ Nature de la réponse donnée par la femme	La femme répond pour son mari comme pour elle	La femme répond différemment pour son mari et pour elle	Total	
			N	%
Bonne	-	30	30	26%
Mauvaise	68	17	85	74%
Total	68	47	115	100%

Source: Données d'enquête, Québec 1971.

* Couples discordants: ceux qui ne souhaitent pas le même nombre d'enfants.

L'étude plus détaillée des souhaits en fonction de certaines caractéristiques permet de dégager l'influence de la situation familiale immédiate: les plus jeunes sont en effet influencés par le nombre d'enfants de leur propre famille. La religion revêt également une importance certaine et les jeunes catholiques désirent plus d'enfants que les autres. Finalement, une différenciation apparaît surtout selon le sexe et semble confirmer l'importance des rôles-types dévolus respectivement aux jeunes garçons et aux jeunes filles, ces dernières souhaitant en général plus d'enfants que leurs camarades.

Ces quelques observations, appuyées par d'autres études du même genre (Nobb et Okraku: 1974; Gough, Gendre et Lazzari: 1976), confirment l'hypothèse qu'au seuil de la vie commune, les individus ont déjà acquis une première idée du nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Plus encore, l'idée des femmes en général ne se confond pas avec celle des hommes et laisse présager l'existence de divergences au sein des couples qu'ils formeront.

2. Les souhaits comparés des femmes et des hommes

L'enquête de fécondité réalisée au Québec en 1971 fournit des données précieuses quant aux souhaits des femmes et de leurs conjoints. L'étude comparée de ces souhaits en fonction de diverses caractéristiques montre l'influence de certaines d'entre elles, principalement l'âge de la femme au mariage, le nombre d'enfants dans la famille d'origine, le nombre d'années d'études complétées, l'emploi principal du mari et la pratique religieuse. Une corrélation positive apparaît entre le nombre d'enfants souhaité et le nombre d'enfants dans la famille d'origine ainsi que la pratique religieuse; on observe une corrélation négative avec les autres variables.

Ces facteurs jouent dans le même sens pour les hommes et pour les femmes mais laissent subsister des différences de niveau; l'exemple du nombre d'années d'études, présenté au tableau 3, illustre bien ce fait.

Tableau 3

Nombre moyen d'enfants souhaité à l'enquête selon
le sexe et le nombre d'années d'études complétées

Nombre d'années d'études	Nombre moyen d'enfants souhaité	
	Femmes	Hommes
0-6 ans	4,30	4,46
7-8 ans	3,77	3,87
9-10 ans	3,25	3,47
11 ans et plus	3,05	2,97
Total	3,47	3,53

Source: Données d'enquête, Québec 1971

L'étude des souhaits à un niveau agrégé ne renseigne pas sur la réalité vécue au sein des couples. Des souhaits moyens identiques exprimés par les femmes et les hommes en général n'impliquent en rien la concordance des conjoints chez les couples qu'ils forment ou seront appelés à former. Ainsi, lors de l'enquête menée au Québec en 1971, les femmes souhaitaient en moyenne 3,47 enfants et les hommes 3,53; le traitement de ces données au niveau des couples conduit pourtant à un pourcentage de concordance de 55% seulement. Le concept de concordance paraît fondamental ici et mérite une analyse plus poussée.

3. Les déterminants de la concordance entre conjoints

La formation des couples met en présence deux sous-populations dont les caractéristiques propres vont se combiner. La résultante, c'est-à-dire la similitude ou non des conjoints relativement à une caractéristique, dépend de la distribution de cette caractéristique pour chaque sexe avant le mariage et des règles de formation des couples, c'est-à-dire du choix du conjoint.

Nous avons vu que les déterminismes sociaux agissent dans le même sens sur les hommes et sur les femmes même s'ils laissent subsister des différences de niveau pour ce qui est du nombre d'enfants souhaité. Ces écarts expliquent pour une part les cas où le mari et la femme expriment des souhaits différents. Ces cas sont d'autant plus nombreux que les distributions des souhaits chez les hommes et chez les femmes sont distincts. Même si elles étaient parfaitement identiques, leur combinaison entraînerait l'apparition de couples discordants dans une proportion plus ou moins grande, selon la part du hasard qui préside à la formation des unions.

Le fait que la distribution des souhaits exprimés par les hommes ne soit pas très différente de celle des souhaits exprimés par les femmes augmente la probabilité d'obtenir des couples concordants. Le tableau 4 montre comment se répartissent les couples formés au hasard à

Tableau 4

Distribution théorique du nombre souhaité d'enfants, à partir des distributions observées au tableau 5 pour les hommes et pour les femmes

Nombre d'enfants souhaité	Mari								
	0	1	2	3	4	5	6	7+	Total
Femme									
0	-	-	-	1	-	-	-	-	1
1	-	-	2	2	1	-	-	-	5
2	-	-	15	18	11	3	3	2	52
3	-	2	25	29	18	5	4	3	86
4	-	1	16	17	11	3	3	2	53
5	-	-	4	5	4	1	1	-	15
6	-	-	3	3	2	1	-	-	9
7+	-	1	2	2	2	-	-	-	7
TOTAL	-	4	67	77	49	13	11	7	228

Tableau 5

Distribution du nombre souhaité d'enfants chez les femmes en fonction de celui du mari, à l'enquête de 1971

Nombre d'enfants souhaité	Mari								
	0	1	2	3	4	5	6	7+	Total
Femme									
0	-	-	1	-	-	-	-	-	1
1	-	3	2	-	-	-	-	-	5
2	-	1	38	8	5	-	-	-	52
3	-	-	18	50	12	5	1	-	86
4	-	-	7	18	21	1	5	1	53
5	-	-	-	1	7	6	-	1	15
6	-	-	1	-	2	-	5	1	9
7+	-	-	-	-	2	1	-	4	7
TOTAL	-	4	67	77	49	13	11	7	228

partir des hommes et des femmes caractérisés par les distributions marginales du tableau 5. On constate que malgré la proximité des souhaits de chaque sexe il n'y aurait que 25% des couples (56 sur 228) où mari et femme s'accorderaient sur le nombre d'enfants qu'ils souhaitent avoir. Cette proportion théorique constitue en quelque sorte un seuil minimum et pourrait servir à caractériser l'écart entre les deux distributions.

La répartition effective, qui apparaît au tableau 5, montre que la proportion de concordants est en fait beaucoup plus forte (55%; voir données en italique)⁽¹⁾. La formation des couples ne s'est pas faite au hasard, elle a favorisé l'union de personnes qui se ressemblent quant à la caractéristique étudiée. Cela ne signifie pas nécessairement que le nombre d'enfants souhaité ait été un critère explicite du choix du conjoint. Il se fait tout simplement que les caractéristiques socio-culturelles des époux, qui conditionnent leurs opinions en matière de taille de la famille, commandent également le choix du conjoint. L'existence d'un certain déterminisme dans la formation des couples conduit donc à réduire les désaccords sur la question qui nous occupe, sans toutefois les éliminer totalement.

Ainsi deux facteurs principaux expliquent la plus ou moins grande proportion de couples concordants: la dispersion des souhaits et le choix du conjoint. Pour ce qui est du premier, on peut dire que la tendance à l'homogénéisation des comportements en matière de fécondité, mise en relief par toutes les enquêtes récentes, conduit à réduire les divergences au sein des couples. Par contre, s'il est vrai que la tendance est à une plus grande hétérogamie chez les couples récents (Henryon et Brutus-Garcia, 1970) on doit s'attendre à un accroissement des cas de discordance, s'il existe une correspondance entre le degré d'homogamie en

(1) Il s'agit des souhaits au moment de l'enquête qui reflètent en partie une certaine interaction entre les époux. Des conclusions identiques peuvent cependant être tirées des souhaits au début du mariage (voir Fernandez, 1976: 254).

général et la concordance des conjoints sur les questions relatives à la constitution de leur famille.

C. La concordance des conjoints en fonction de leur degré d'homogamie

Le degré d'homogamie des conjoints peut être traduit par un indice de proximité que l'on peut mettre en relation avec leur concordance. Cet indice comporte un double intérêt: d'une part il synthétise les caractéristiques respectives des conjoints en une mesure unique et d'autre part, il permet de les prendre en compte dans leur ensemble, sans privilégier exagérément un facteur unique.

1. L'indice de proximité

L'indice de proximité qui a été construit pour caractériser les couples interrogés en 1971 s'appuie sur deux volets principaux: les caractéristiques des conjoints et leurs opinions et attitudes. Chacune des variables retenues a fait l'objet d'un indice partiel mesurant la proximité des conjoints. Il s'agit, pour les caractéristiques, de l'âge des conjoints, de l'origine ethnique, de la langue maternelle, de la pratique religieuse, du nombre d'années d'études et de la catégorie socio-professionnelle; pour les opinions et attitudes, on a considéré le moment jugé idéal pour la venue des enfants, l'opinion sur l'efficacité des mesures gouvernementales pour infléchir la fécondité et l'attitude face à l'avortement. Ces indices partiels ont été regroupés en deux indices, l'un pour les caractéristiques, l'autre pour les attitudes, qui ont eux-mêmes été fondus en un seul indice global. Ces opérations ont permis de voir que les conjoints partagent majoritairement des caractéristiques très semblables et que c'est au niveau des opinions et des attitudes qu'ils se distinguent davantage: près du quart des couples ont en commun toutes les caractéristiques retenues, alors que les résultats sont davantage dispersés pour les opinions et attitudes. L'indice global permet la classification des couples en trois grandes catégories selon leur plus ou moins grande homogamie, catégories que nous avons appelées couples hété-

rogames, couples homogames et couples très homogames, et dont la distribution apparaît au tableau 6. Ces derniers sont ceux dont les conjoints sont les plus semblables (par rapport aux deux autres catégories).

Une étude sommaire du profil des couples de chacune des catégories montre, comme on pouvait s'y attendre, que les couples très hétérogames sont ceux dont les caractéristiques⁽²⁾ sont minoritaires dans la population. Ainsi retrouve-t-on dans cette catégorie davantage d'étrangers et de couples aisés par exemple.

2. La concordance en fonction du degré d'homogamie des couples

Les couples les plus homogames sont ceux qui atteignent les taux de concordance les plus élevés en matière de nombre d'enfants souhaité ou attendu. Ce résultat, qu'illustrent les tableaux 7, 8 et 9, confirme l'idée de corrélation positive entre concordance et homogamie.

Les tableaux 7 et 8 font également ressortir l'évolution des couples moins homogames vers un consensus plus large. En effet, de 40% qu'il était au début, le pourcentage de concordance est passé à 52% chez les couples hétérogames au moment de l'enquête et de 45 à 52% chez les homogames. Cette situation va dans le sens de l'hypothèse d'interaction conjugale qui s'exerce au sein du couple de façon à accroître l'accord des conjoints.

(2) Malgré les critiques formulées dans la première partie du texte, il s'agit ici des caractéristiques du mari. Elles ont été retenues pour représenter le couple uniquement parce qu'elles portaient sur un plus vaste ensemble de sujets que celles recueillies auprès des femmes.

Tableau 6

Distribution des couples selon la proximité des conjoints

Catégorie	Nombres absolus	Nombres relatifs
Hétérogames	63	29%
Homogames	84	39%
Très homogames	<u>68</u>	<u>32%</u>
Total	215*	100%

Source: Données d'enquête, Québec 1971

* Sur les 228 couples des tableaux 4 et 5, 13 ne figurent pas ici, les conjoints n'ayant pas répondu à toutes les questions nécessaires au calcul de l'indice de proximité

Tableau 7

Concordance des conjoints en fonction de l'homogamie des couples, pour le nombre d'enfants souhaité initialement

Homogamie \ Concordance	Hétérogames	Homogames	Très homogames
Concordants	39,7%	45,2%	64,7%
Discordants	60,3%	54,8%	35,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Données d'enquête, Québec 1971.

Tableau 8

Concordance des conjoints en fonction de l'homogamie des couples, pour le nombre d'enfants souhaité à l'enquête

Homogamie Concordance	Hétérogames	Homogames	Très homogames
Concordants	52,4%	52,4%	61,8%
Discordants	47,6%	47,6%	38,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Données d'enquête, Québec 1971.

Tableau 9

Concordance des conjoints en fonction de l'homogamie des couples, pour le nombre d'enfants attendu à l'enquête

Homogamie Concordance	Hétérogames	Homogames	Très homogames
Concordants	47,6%	58,3%	61,8%
Discordants	52,4%	41,7%	38,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Données d'enquête, Québec 1971

Conclusion

Nous avons vu que l'accord sur le nombre d'enfants souhaité est loin d'être réalisé chez tous les couples et que rien ne justifie de privilégier l'opinion de la femme. Il s'agit plutôt d'éclairer le processus de prise de décision qui amène à faire coïncider en un nombre d'enfants forcément unique des souhaits qui peuvent être différents au départ. Pour cela, c'est dans le sens d'un approfondissement du concept d'interaction conjugale que doivent se poursuivre les recherches. La question est vaste et les données actuelles ne permettent pas d'y répondre. La façon dont se forment les couples, la communication entre les conjoints, la notion de pouvoir et les structures d'autorité au sein du couple constituent des voies susceptibles de répondre à la question qui nous occupe. Quelques auteurs les ont déjà abordées (Hill, Stycos et Back: 1969; Boivin: 1973) et leurs études montrent l'importance de ces concepts. Il serait maintenant nécessaire que la prise en compte systématique des hommes dans les enquêtes de fécondité ouvre la possibilité d'études empiriques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BISSON, Antonio, Le couple devant la fécondité, Québec 1971, Département de démographie, Université de Montréal, 1975.
- BOIVIN, Micheline, Communication conjugale et planification des naissances en milieu défavorisé urbain québécois, Département de sociologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1963, xii, 372 p. (Laboratoire de recherches sociologiques, cahier 1).
- COCHRANE, Susan H. and BEAN, Frank D., "Husband-wife Differences in the Demand for Children", in Journal of Marriage and the Family, May 1976, 38(2): pp. 257-307.
- COOMBS, Lolague and FERNANDEZ, Dorothy, "Husband-wife Agreement about Reproduction Goals", in Demography, Feb. 1978, 15(1): pp. 57-74.
- FERNANDEZ, Juan A., "Influence de l'interaction des souhaits respectifs des conjoints sur la descendance du couple", in Cahiers québécois de démographie, spécial décembre 1976, 5(3): pp. 243-278.
- GIRARD, Alain, Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France, I.N.E.D., Travaux et documents, Cahier no 70, P.U.F., 1974.
- GOUGH, Harrison G., GENDRE, Francis and LAZZARI, Renato, "Attitudes Related to the Number of Children Wanted and Expected by College Students in Three Countries", in Journal of Cross-cultural Psychology, Dec. 1976, 7(4): pp. 413-424.
- GUSTAVUS, Susan O., "The Family Size Preferences of Young People: a Replication and Follow-up Study", in Studies in Family Planning, 1973, 4: pp. 335-342.
- HENRIPIN, Jacques et LAPIERRE-ADAMCYK, Evelyne, La fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises? Collection Démographie Canadienne, P.U.M., 1974.
- HENRYON, Claude et BRUTUS-GARCIA, Ada, "Distances socio-culturelles au mariage et modèle d'interaction conjugale en matière de fécondité in Recherches sociologiques, juin 1970, 1: pp. 72-90.
- HILL, Reuben, STYCOS, J. Mayone and BACK, Kurt W., The Family and Population Control, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1959.

- JACO, Daniel E. and SHEPARD, John M., "Demographic Homogeneity and Spousal Consensus: a Methodological Perspective", in Journal of Marriage and The Family, 1975, 37: pp. 161-169.
- KNODEL, John and PRACHUABRNOH, Visid, "Preferences for Sex of Children in Thailand: a Comparison of Husbands and Wives Attitudes", in Studies in Family Planning, May 1976, 7(5): pp. 137-143.
- NOBB, Charles E. and OKRAKU, Ishmael O., "Male-Female Differences Among College Students", in Social Biology, Fall 1974, 21(3): pp. 279-289.
- UDRY, Richard J. and HOFFERTH, Sandra, "Predicting Effectiveness of Contraception: a Behavioral Model for Married Couples", Communication présentée à la P.A.A. à Montréal en 1976.
- YAUKEY, D., ROBERTS, J. and GRIFFITHS, W., "Husbands vs Wives' Responses to a Fertility Survey", in Population Studies, 1965, 19: pp. 29-43.
- YAUKEY, D., GRIFFITHS, W. and ROBERTS, J., "Couple Concurrence and Empathy on Birth Control Motivation in Dacca, East Pakistan", in American Sociological Review, October 1967, 32: pp. 716-726.